



E U M O F A

European Market Observatory for
fisheries and aquaculture products

Étude de cas

La structure des prix dans la filière de la plie aux Pays-Bas

Sommaire

SYNTHESE	1
0 RAPPEL DES TÂCHES – OBJET ET CONTENU	2
0.1 OBJET DE L’ETUDE DE CAS	2
0.2 CONTENU DU DOCUMENT	2
1 DESCRIPTION DU PRODUIT	3
1.1 CARACTERISTIQUES BIOLOGIQUES ET COMMERCIALES	3
1.2 CAPTURES ET DISPONIBILITE DE LA PLIE	5
2 MARCHÉS DE L’UE POUR LA PLIE	9
2.1 STRUCTURE DU MARCHÉ DE L’UE	9
2.1.1 <i>Marché apparent par État membre</i>	9
2.1.2 <i>Importations</i>	10
2.1.3 <i>Exportations</i>	12
2.2 SEGMENTATION DU MARCHÉ	14
2.2.1 <i>Segmentation par taille</i>	14
2.2.2 <i>Segmentation par présentation / conservation</i>	15
2.2.3 <i>Segmentation en fonction de la certification</i>	16
2.2.4 <i>Utilisation possible d’additifs</i>	16
2.3 LE MARCHÉ NEERLANDAIS	17
2.3.1 <i>Bilan d’approvisionnement</i>	17
2.3.2 <i>Prix à la première vente</i>	19
2.3.3 <i>Importations</i>	20
2.3.4 <i>Exportations</i>	22
2.4 VUE D’ENSEMBLE DES PRINCIPAUX MARCHES DE DESTINATION DE LA PLIE NEERLANDAISE AU SEIN DE L’UE	26
2.4.1 <i>Italie</i>	26
2.4.2 <i>Allemagne</i>	27
2.4.1 <i>Belgique</i>	28
3 PRIX EN AVAL DE LA FILIERE	29
3.1 SOURCES D’INFORMATION SUR LES PRIX	29
4 STRUCTURE DES PRIX DANS LA FILIERE	31
4.1 FILET FRAIS SUR LE MARCHÉ NEERLANDAIS	31
4.2 FILET CONGELE EXPORTE VERS L’ITALIE	33
4.3 ANNEXES	35
4.3.1 <i>Sources utilisées</i>	35
4.3.2 <i>Entretiens</i>	35

Synthèse

- Les Pays-Bas sont le premier producteur de plie européenne dans le monde avec près de 29 000 tonnes et les captures de l'UE représentent 86 % des captures dans le monde avec plus de 86 000 tonnes (2014).
- Le Total admissible des captures (TAC) pour la plie a plus que doublé entre 2008 et 2015. Cependant, les TAC ne sont pas totalement utilisés par la flotte UE : 93 % d'utilisation en 2010, 68 % en 2014 et 64 % en 2015.
- Les principaux marchés consommateurs sont l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Ils représentent 64 % du total du marché de l'UE pour la plie.
- Les Pays-Bas représentent un acteur majeur en termes de production, de commerce et de transformation, important principalement du Royaume-Uni (plie fraîche entière) et exportant vers l'Italie et l'Allemagne (filets frais et surgelés).
- Les pêcheries néerlandaises ont commencé à obtenir leur certification MSC à partir de 2009. En 2013, la plie certifiée représente 65 % des captures nationales.
- Concernant la structure des prix dans la chaîne d'approvisionnement :
 - le rendement de filetage étant très faible, la perte de matière est un élément majeur de coût.
 - dans le cas du filet frais commercialisé par la grande distribution néerlandaise, le coût de l'emballage et celui de la distribution de la plateforme au point de vente représentent plus de la moitié du prix.
 - pour le filet surgelé expédié d'Italie, les coûts de filetage, de congélation et d'emballage représentent 26 % du prix à livraison sur la plateforme en Italie.
 - la marge nette de l'entreprise de transformation est plus élevée pour le filet frais (0,23 € / kg) que pour le filet surgelé (0,15 € / kg).

0 RAPPEL DES TÂCHES – Objet et contenu

0.1 Objet de l'étude de cas

Rappel

Les motifs justifiant le choix de la plie pour l'analyse de la transmission du prix et de la distribution de la valeur dans la chaîne d'approvisionnement néerlandaise sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Produit	Origine	Caractéristiques	Facteurs déterminants du marché et du prix
Plie (frais, surgelé)	Pêche	<p>Quotas en hausse depuis 2008</p> <p>Demande croissante du marché</p> <p>Prix bas au début des années 2010 et augmentation des prix en 2015</p> <p>Exportations importantes vers l'Italie et l'Allemagne</p>	<p>Équilibre de l'offre et de la demande (stabilité du marché)</p> <p>Taille, présentation, certification MSC</p> <p>Prix des autres poissons plats</p>

Les éléments clés des analyses concerneront :

Espèces - Produits	EM principal (focus)	Autres EM (aperçu)
Plie (frais, surgelé, entier et filets)	Pays-Bas	Italie, Allemagne

0.2 Contenu du document

Conformément à la méthodologie développée au sein d'EUMOFA, le document inclut :

- une description du produit ;
- une présentation des marchés de l'UE les plus importants pour la plie, avec une attention particulière pour les marchés néerlandais, italien et allemand ;
- une analyse de la transmission du prix aux différents stades de la filière aux Pays-Bas.

1 DESCRIPTION DU PRODUIT

1.1 Caractéristiques biologiques et commerciales

L'étude de cas porte sur :

- la plie fraîche, en filets ;
- la plie surgelée, en filets.

Étude de Cas, produit

Nom : Plie européenne (*Pleuronectes platessa*)

Code ERS : PLE

Présentation : Filets frais et filets surgelés

Taille commerciale :

Aux Pays-Bas, il existe quatre catégories en fonction de la taille du poisson :

- Catégorie 1 : longueur > 41 cm
- Catégorie 2 : longueur entre 35 cm et 41 cm
- Catégorie 3 : longueur entre 31 cm et 35 cm
- Catégorie 4 : longueur entre 27 cm et 31 cm



© Scandinavian Fishing Year Book

Paramètres biologiques

Habitat :

- vit sur un fond sableux ou mixte.
- vit de quelques mètres à environ 100 mètres de profondeur, la plupart des plies adultes se trouvent à des profondeurs de 10 à 50 m.
- mange des mollusques et des vers.
- température : 2-15 °C

Frai :

- se reproduit lorsque la température est d'environ 6 °C.
- le pic de la période de reproduction va de début janvier dans la Manche orientale à mi-février dans la zone allemande.

Distribution géographique (voir cartes page suivante) :

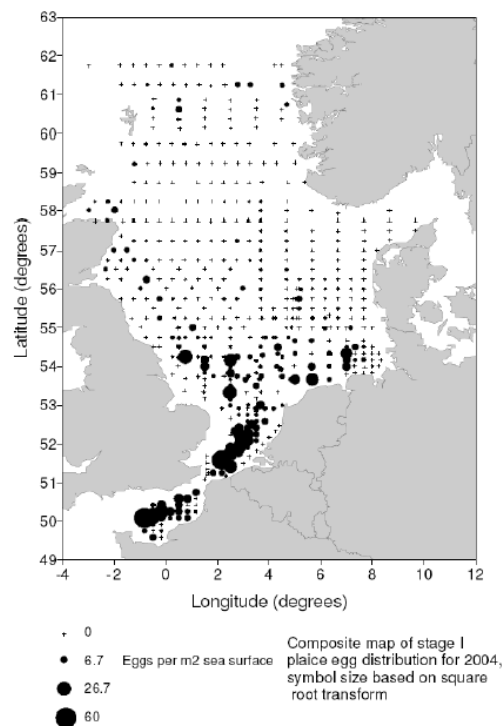
- la plie européenne est présente de la région méditerranéenne jusqu'en Europe du Nord.
- la distribution est plus étendue dans la Mer du Nord et dans la Manche, en particulier le long des côtes néerlandaises, belges et françaises.

Figure 1 - Distribution de l'espèce *Pleuronectes platessa* dans la zone européenne



Source : FAO

Figure 2 - Carte des zones de reproduction de l'espèce *Pleuronectes platessa* en Mer du Nord



Source : CIEM

Substituts

Le principal substitut de la plie sur le marché est la « fausse-limande du Pacifique » (*Lepidopsetta bilineata*) capturée par la flotte de pêche des Etats-Unis dans le Pacifique Nord (61 000 tonnes en 2013). Depuis 2007, les importations de fausse-limande du Pacifique bénéficient, avec d'autres poissons plats, d'un contingent tarifaire autonome (5 000 tonnes exonérées de droits de douane).

La plie est également en concurrence avec d'autres poissons plats sur le marché, notamment la limande, le flet, la sole, etc.

Codes relatifs

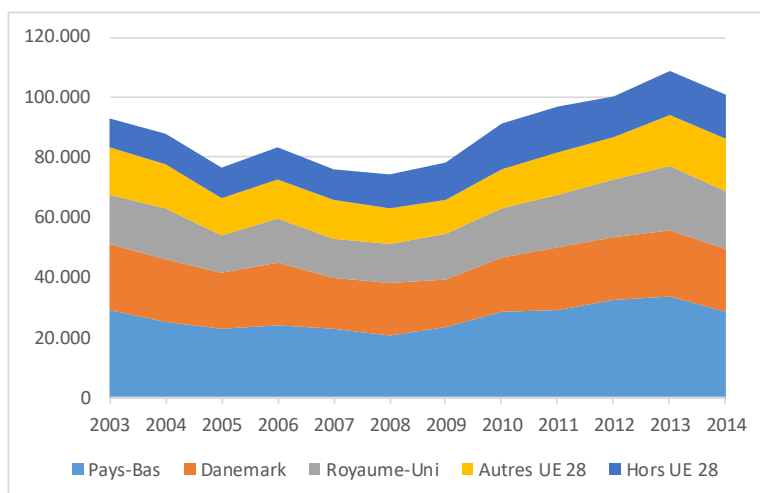
La plie européenne est distinguée des autres espèces dans la Nomenclature combinée.

- Plie fraîche « Pleuronectes platessa » : code NC 03 02 22 00
- Filets surgelés de plie « Pleuronectes platessa » :
 - code NC 03 04 83 10 : depuis 2012
 - code NC 03 04 29 71 : entre 2007 et 2011
 - code NC 03 04 20 71 : avant 2007
- Plie surgelée « Pleuronectes platessa » : code NC 03 03 32 00
- Pour les filets frais, il n'existe aucun code spécial pour la plie qui est incluse dans un code regroupant tous les poissons plats : « Pleuronectidae, Bothidae, Cynoglossidae, Soleidae, Scophthalmidae et Citharidae » : code NC 03 04 43 00. Ce code n'est disponible que depuis 2012. Nous considérons que ce code couvre avant tout la plie concernée par le commerce néerlandais.

1.2 Captures et disponibilité de la plie

L'approvisionnement en plie provient exclusivement des pêches maritimes. Les Pays-Bas sont le principal producteur au monde de plie européenne (28 779 tonnes en 2014), suivis par le Danemark et le Royaume-Uni. La part des Pays-Bas dans le total des captures mondiales va de 28,0 % à 32,2 % sur la période 2003-2014 (32,2 % à 37,2 % des captures de l'UE). L'UE représente la plus grosse partie des captures de la plie européenne. 85,6 % en 2014. Les principaux pays pêcheurs hors UE sont la Russie et l'Islande.

Figure 3 - Captures mondiales de plie européenne (tonnes)



Source : FAO

Table 1 - Captures mondiales de plie européenne (tonnes)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays-Bas	28 867	25 123	23,101	23 947	23 099	20,757	23 476	28,291	29 305	32 258	33 748	28 779
Danemark	22 379	20 705	18 377	21 185	16 780	17 580	16 056	18 095	20 826	21 366	21 893	20 851
Royaume-Uni	16 502	17 407	12 277	14 525	13 244	12 968	14 798	16 420	17 168	18 746	21 229	19 136
Belgique	6 487	6 053	5 063	5 139	5 732	5 220	5 008	5 200	6 344	6 687	8 228	8 868
Allemagne	3 944	3 850	3 560	3 863	2 915	3 412	3 263	4 103	4 255	4 339	5 295	4 634
France	3 856	3 615	3 185	2 741	2 809	2 267	2 694	3 214	3 052	2 878	2 939	3 205
Autre UE - 28	1 455	1 189	1 003	961	1,078	941	761	738	704	723	673	846
Total UE-28	83 490	77 942	66 566	72 361	65 657	63 145	66 056	76 061	81 654	86 997	94 005	86 316
Féd. russe	593	976	1 160	1 445	1 938	2 233	4 245	7 514	8 455	5 539	7 221	7 380
Total hors UE-28	9 542	10 037	10 059	10 843	10 201	11 033	12 459	15 422	15 459	13 335	14 768	14 473
Monde	93 032	87 979	76 625	83 204	75 858	74 178	78 515	91 483	97 113	100 332	108 773	100 789
% UE 28	90 %	89 %	87 %	87 %	87 %	85 %	84 %	83 %	84 %	87 %	86 %	86 %

Source : FAO

Nous pouvons observer deux périodes dans l'évolution des captures de plies depuis 2003, une baisse entre 2003 et 2008 (-24,4 % au niveau de l'UE-28) et une augmentation entre 2008 et 2014 (+ 36,7 % au niveau de l'UE-28), en relation avec l'évolution des quotas. Au cours de la deuxième période, nous observons une diminution des captures au niveau de l'UE (-8,2 %) qui concerne les principaux États membres : les Pays-Bas (-14,7 %), le Danemark (-4,8 %) et le Royaume-Uni (-9,9 %).

Tableau 2 -Évolution des captures de plie européenne entre 2003-2008 et 2008-2014

	Évolution 2003-2008	Évolution 2008-2014	Volume 2014 (tonnes)
Pays-Bas	-28,1 %	+38,6 %	28 779
Danemark	-21,4 %	+18,6 %	20 851
Royaume-Uni	-21,4 %	+47,6 %	19 136
Autre UE	-24,8 %	+48,2 %	17 550
Total UE-28	-24,4 %	+36,7 %	86,316
Hors UE	+15,6 %	+31,2 %	14 473
Monde	-20,3 %	+35,9%	100 789

Source : FAO

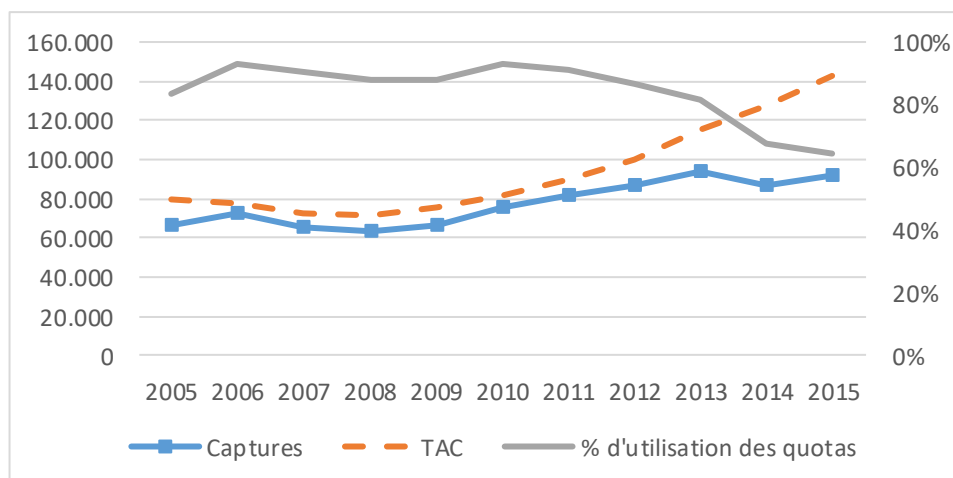
Les Totaux Admissibles des Captures (TAC) pour la plie ont diminué de 10 % dans l'UE entre 2005 et 2008 et plus que doublé entre 2008 et 2015 (143 188 tonnes).

Les TAC ont substantiellement augmenté depuis 2011, entre 10 et 15 % par an. Cependant, les TAC n'ont pas été pleinement utilisés par la flotte de l'UE (93 % en 2010, 82 % en 2013 et 68 % en 2014). Trois principaux facteurs contribuent à expliquer ce fait :

- la flotte a diminué au cours des 10 dernières années en raison d'une réduction des opportunités de pêche avant 2008 (évolution des TAC) et des difficultés économiques au début des années 2010 en raison de prix bas ;
- La compétition avec d'autres pêches plus attrayantes (en particulier la sole) ;
- la diminution des TAC jusqu'en 2008 a conduit à une substitution de l'espèce sur le marché par d'autres poissons plats importés de pays tiers. Reconquérir et étendre les parts du marché reste un défi pour les producteurs de plie.

Selon les entreprises de transformation interviewées, la demande de plie européenne se développe sur le marché. En cas de faible disponibilité sur le marché, le produit de substitution est la fausse limande du Pacifique (*Lepidopsetta bilineata*) capturée dans le nord de l'Océan Pacifique. Cette espèce a renforcé sa position sur le marché de l'UE dans les années 2000 en raison de son positionnement prix par rapport à la plie européenne et de l'évolution des quotas et TAC pour cette dernière.

Figure 4 - Évolution des TAC, des captures et de l'utilisation des quotas entre 2005 et 2015 au niveau de l'UE



Source : UE – DG MARE

En 2016, le quota de la plie pour les Pays-Bas est de 48 917 tonnes, soit 31 % du quota de l'UE. La plus grande partie de ce quota (47 112 tonnes en 2016) se concentre dans les zones IIa, IIIa (exc. Skagerrak et Kattegat) et IV.

Tableau 3 - TAC et quotas pour la plie (2005 – 2016)

	Toutes les zones			IIa, IIIa (exc. Skagerrak et Kattegat) et IV		
	UE	NL	% NL	UE	NL	% NL
2005	79 775	23 334	29,25 %	56 870	21 872	38,46 %
2006	78 041	22 732	29,13 %	55 420	21 315	38,46 %
2007	72 372	20 272	28,01 %	49 143	18 901	38,46 %
2008	71 614	1,904	27,79%	47 875	18 414	38,46 %
2009	75 239	21 680	28,81 %	52, 615	20 237	38,46 %
2010	81 812	24 347	29,76 %	59 557	22 907	38,46 %
2011	89 735	27 734	30,91 %	68 862	26 485	38,46 %
2012	100 269	31 709	31,62 %	79 201	30 462	38,46 %
2013	115 057	36 503	31,73 %	91 225	35 086	38,46 %
2014	127 806	41 594	32,54 %	104 117	40 045	38,46 %
2015	143 188	47 584	33,23 %	119 690	46 035	38,46 %
2016	155 632	48 917	31,43 %	122 494	47 112	38,46 %

Source : DG MARE - TAC et quotas

2 MARCHÉS DE L'UE POUR LA PLIE

2.1 Structure du marché de l'UE

2.1.1 Marché apparent par État membre

Le marché apparent de l'UE pour la plie est de 97 678 tonnes en 2014. Les deux premiers marchés, l'Italie et le Royaume-Uni, représentent 51,6 % de la consommation apparente de l'UE. L'approvisionnement de l'Italie repose principalement sur les importations tandis que, pour le Royaume-Uni, il repose sur les captures de la flotte nationale.

Les principaux marchés suivants sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, le Danemark, la Belgique et la Pologne.

Le commerce extra-UE reste limité : 6 578 tonnes importées de pays tiers en 2014 et 3 417 tonnes exportées.

Les filets surgelés représentent 40,7 % du commerce international, suivi par le poisson frais entier (35,3 %), les filets frais (20,2 %) et le poisson entier congelé (3,8 %).

Tableau 4 - Marché apparent de la plie européenne par État membre en 2014 (tonnes équivalent poisson entier)

(tonnes équivalents entiers)	Captures	Importations	Exportations	Marché apparent
IT	0	28 002	130	27 873
UK	19 136	6 630	3 197	22 569
DE	4 634	13 887	6 195	12 326
NL ¹	28 779	25 772	45 790	8 760
FR	3 205	6 363	1 860	7 708
DK	20 851	3 679	18 011	6 519
BE	8 868	6 058	12 928	1 997
PL	88	3 947	2 402	1 632
UE 28	86 316	103 318	91 956	97 678

Source : EUMOFA, FAO

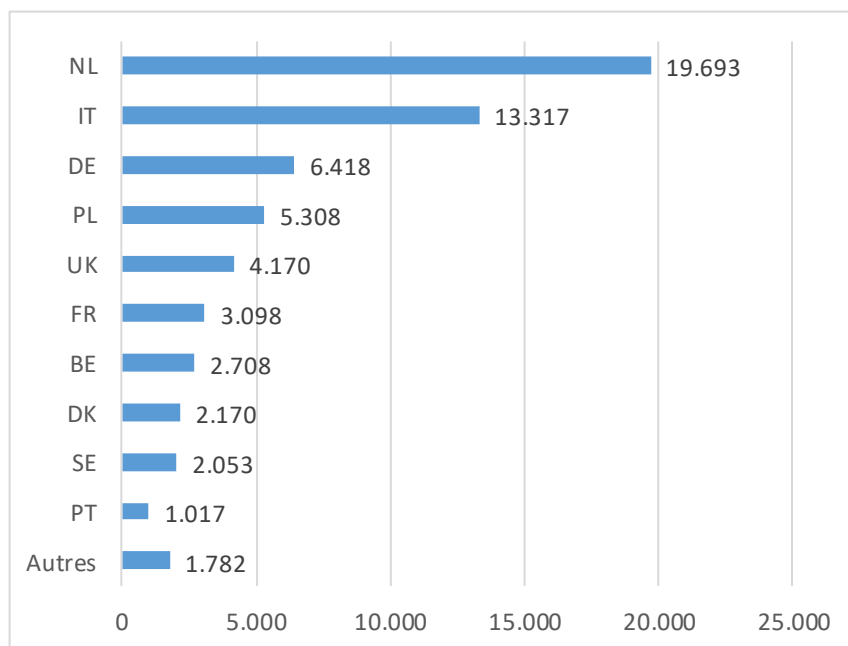
¹ Selon l'estimation d'experts, ce calcul surestime le marché apparent aux Pays-Bas. Cela est détaillé au point 2.3.1. Bilan d'approvisionnement.

2.1.2 Importations

Les principaux importateurs de plie européenne dans l'UE-28 sont les Pays-Bas, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne et le Royaume-Uni :

- les Pays-Bas ont importé 19 693 tonnes de produits issus de la plie en 2015, 99 % des volumes importés étant de la plie entière fraîche. Les produits finis sont destinés au marché national et aux exportations (18 117 tonnes exportées en 2015, principalement des filets congelés).
- l'Italie a importé 13 317 tonnes en 2015, 95 % des volumes sont des filets (principalement surgelés) destinés à être consommés sur le marché national (seulement 67 tonnes exportées).
- l'Allemagne a importé 6 418 tonnes, 61 % sont des filets frais et surgelés.
- la Pologne a importé 5 308 tonnes, 88 % étant constitué par de la plie fraîche entière.
- le Royaume-Uni a importé 4 170 tonnes, la part des filets étant plus faible que pour l'Italie et l'Allemagne avec 43 % (frais et surgelés).

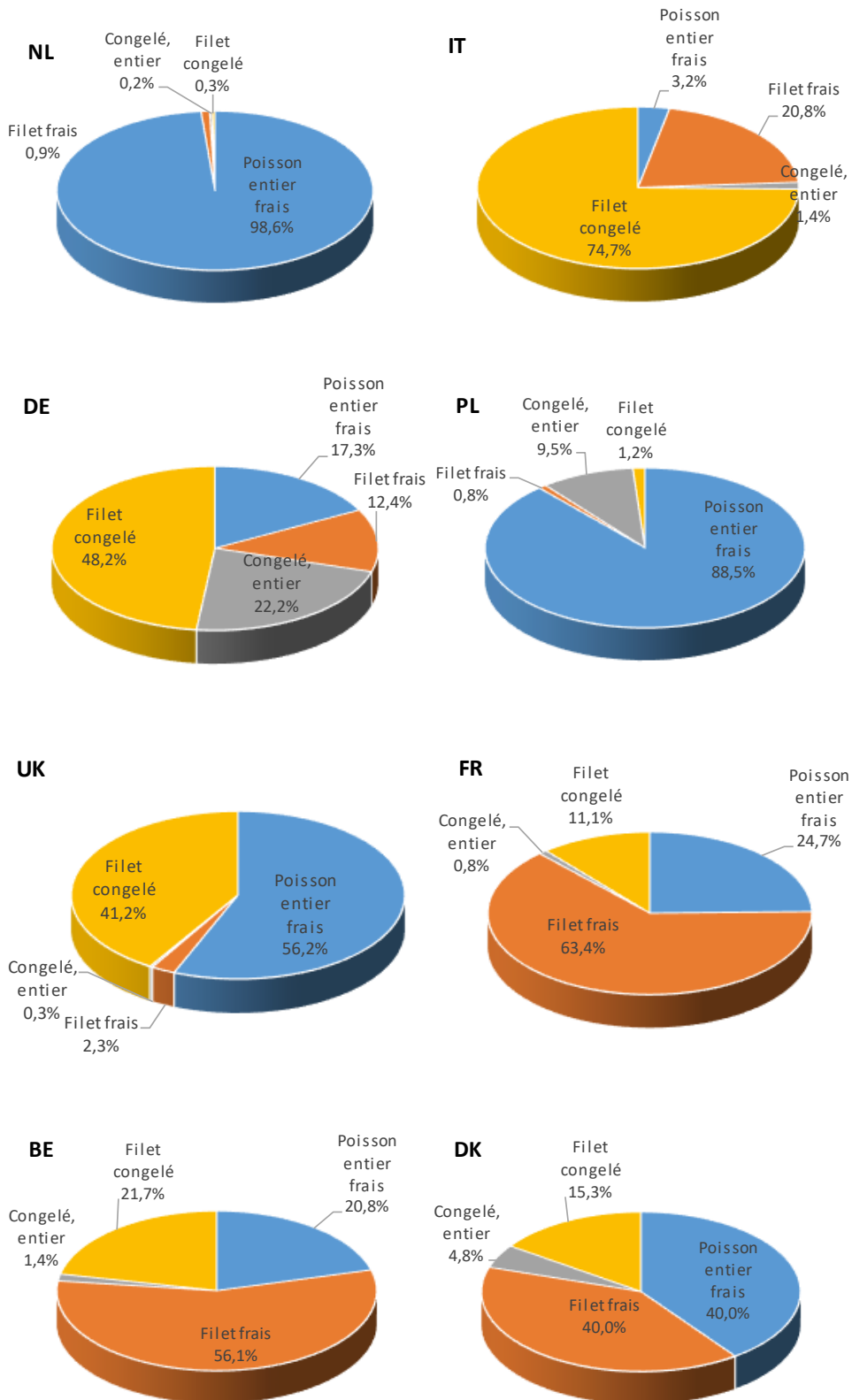
Figure 5 - Volume des importations par État membre de l'UE-28 en 2015 (tonnes de produits)



Source : EUMOFA

La répartition entre les différents types de produits dans les importations des principaux États membres est présentée dans les graphiques de la page suivante.

Figure 6 - Répartition des importations par type de produits (2015)



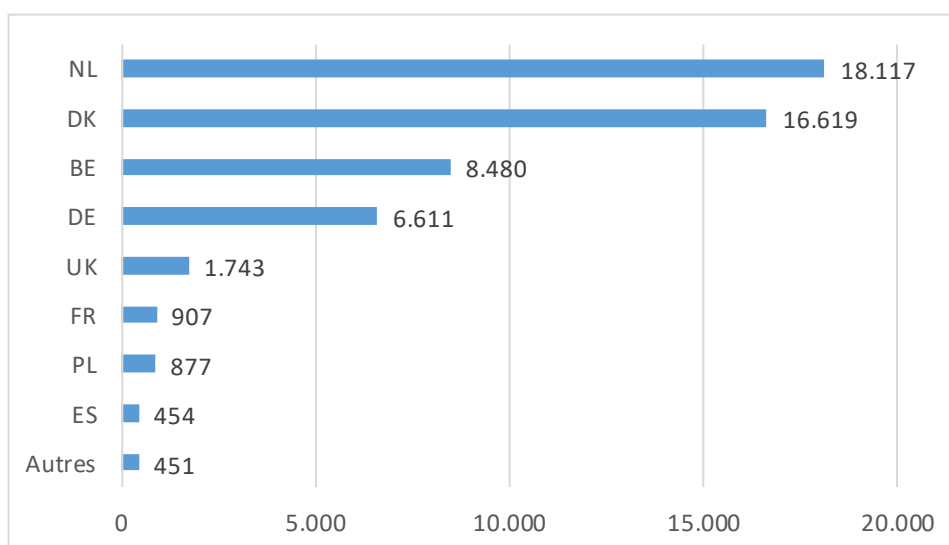
Source : EUMOFA

2.1.3 Exportations

Les principaux exportateurs de plie européenne dans l'UE-28 sont les Pays-Bas, le Danemark, l'Allemagne et le Royaume-Uni :

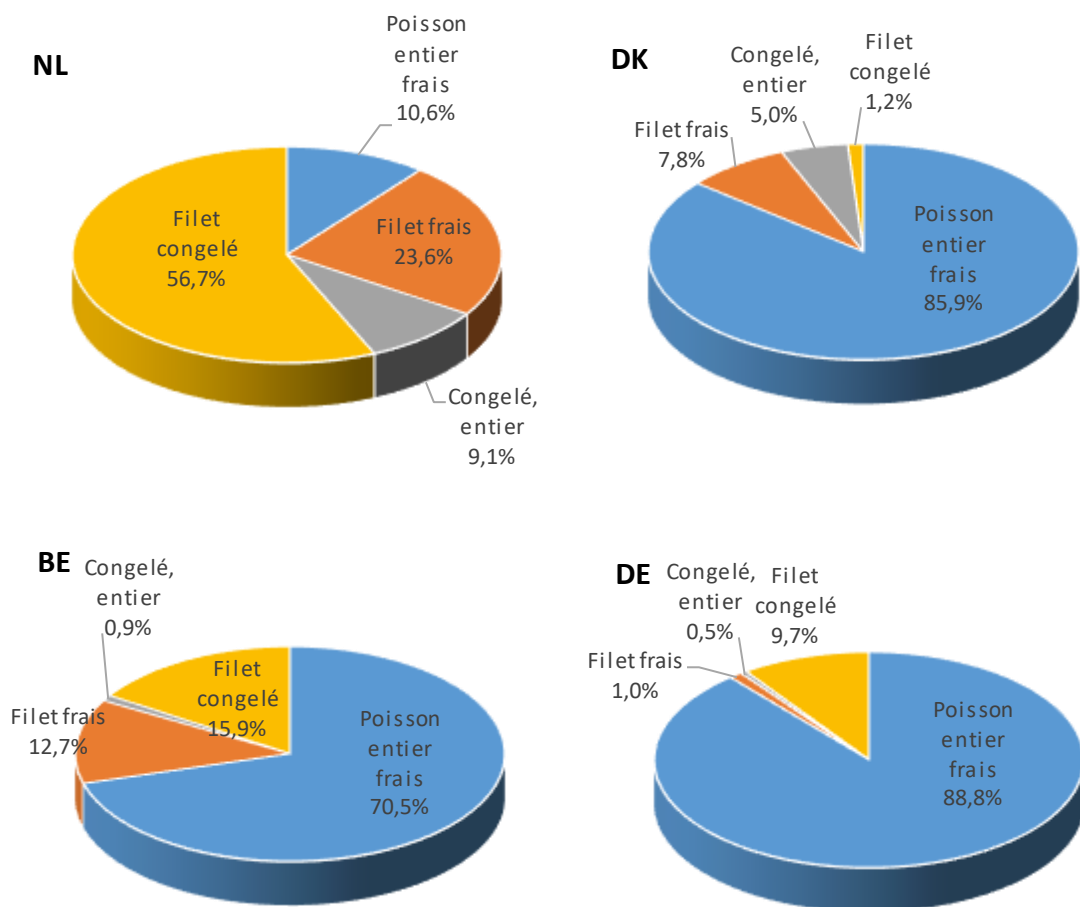
- Les Pays-Bas ont exporté 18 117 tonnes en 2015, dont 57 % étaient des filets congelés et 24 % des filets frais.
- Les exportations du Danemark, de Belgique et d'Allemagne sont comprises entre 16 619 et 6 611 tonnes, la plie entière fraîche représentant plus de 70 % du volume total dans chaque État membre.

Figure 7 - Volume des exportations par État membre de l'UE-28 en 2015 (tonnes de produits)



Source : EUMOFA

Figure 8 - Répartition des exportations par type de produits (2015)



Source : EUMOFA

2.2 Segmentation du marché

Il existe différents types de segments sur le marché de la plie, selon :

- la taille du poisson ;
- sa présentation et sa conservation ;
- la certification ;
- l'utilisation possible d'additifs.

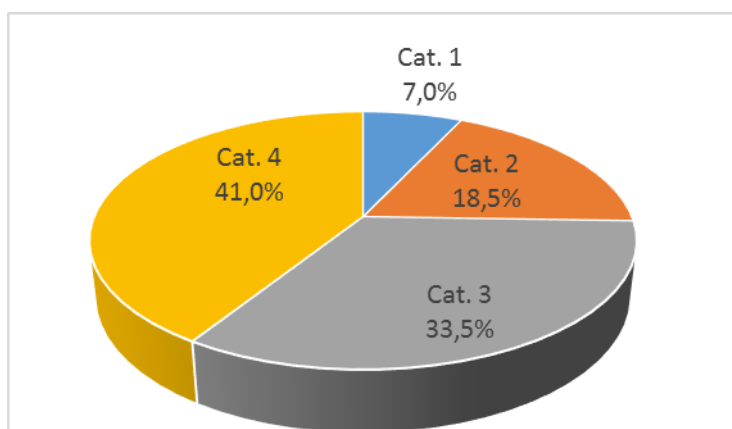
2.2.1 Segmentation par taille

Il existe quatre catégories de taille au stade de la première vente:

- catégorie 1 : longueur > 41 cm
- catégorie 2 : longueur entre 35 cm et 41 cm
- catégorie 3 : longueur entre 31 cm et 35 cm
- catégorie 4 : longueur entre 27 cm et 31 cm

La plupart des captures est comprise dans les catégories 4 et 3 (poissons les plus petits) qui représentent 74,5 % du volume total vendu dans les criées néerlandaises en 2014.

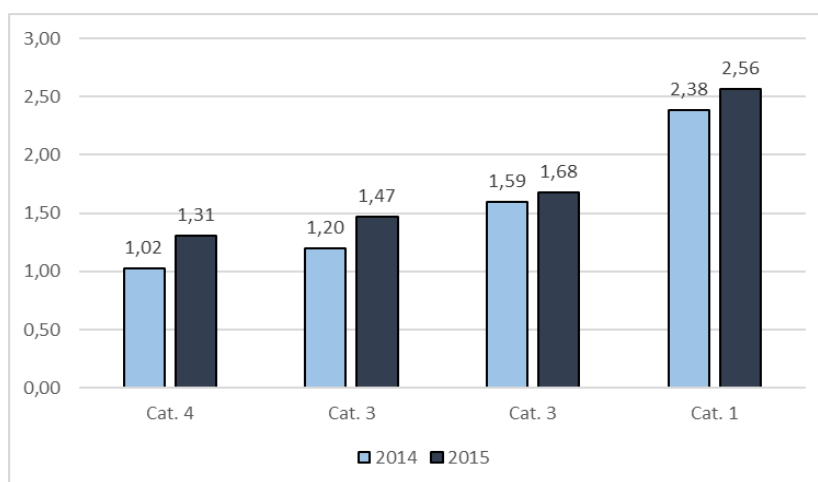
Figure 9 - Répartition des volumes vendus à la criée aux Pays-Bas par catégorie de taille (2014)



Source : basé sur les données du ministère néerlandais de l'économie (Ministerie van Economische Zaken)

Le prix au kilo augmente pour les poissons plus gros (deux fois plus élevés pour la cat. 1 par rapport à la cat. 4 en 2015). Les marchés sont différents pour chaque catégorie. Par exemple, selon les entreprises de transformation interviewées, la plupart des poissons de catégorie 1 sont utilisés par le secteur de la restauration sur le marché britannique. La catégorie 4 est principalement filetée et vendue congelée.

Figure 10 - Prix de la plie à la criée aux Pays-Bas pour les différentes catégories de taille (2014 et 2015)



Source : basé sur les données du ministère de l'économie

2.2.2 Segmentation par présentation / conservation

Le marché est segmenté selon la présentation et la conservation

- frais / surgelé ;
- entier / en filets ;
- avec / sans peau pour les produits en filets : peau du dos (noire) ou peau du ventre (blanche) :
 - avec peau dos et ventre (noire et blanche) : principalement commercialisé au Royaume-Uni,
 - peau blanche seulement : il s'agit du produit le plus commun, vendu sur les principaux marchés : Pays-Bas, Allemagne, Italie et France ;
 - sans peau : commercialisé en particulier en Suisse.

La présence de peaux a un impact important sur les coûts et les marges. Le tableau suivant indique le rendement du filetage en fonction de la présence ou de l'absence des peaux.

Tableau 5 - Rendement du filetage en fonction de la peau

Avec / sans peau	Rendement pour filetage
Avec peaux blanche et noire	50 %
Avec peau blanche, sans peau noire	43 %
Sans peau	38 %

Source : EUMOFA, entretiens avec les entreprises de transformation

En outre, les produits filetés peuvent être commercialisés sous la forme de « filets jumeaux ». Il s'agit de deux filets réunis constituant une pièce plus grosse. Ce produit est principalement vendu au Royaume-Uni.

2.2.3 Segmentation en fonction de la certification

La première certification MSC pour la plie a été obtenue en 2009 avec la société Ekofish Group. Les engins de pêche utilisés sont des chaluts de fonds jumeaux à panneaux. Le maillage des filets varie de 120 à 140 mm, ce qui permet un faible taux de prises accessoires. La zone de pêche est la Mer du Nord, zone centrale (CIEM : zone IVb).

Tableau 6 - Entreprises engagées dans la pêche de plie MSC aux Pays-Bas

	Volume (tonnes)	Nombre de navires	Année de certification
Ekofish Group	5 000	10	2009
Osprey company	2 000	5	2010
Cooperative Fishery Organisation (CVO)	15 000	250	2012
Total	22 000	265	/

Source : Fiches MSC sur les pêches certifiées

Le MSC représente environ les deux-tiers des captures néerlandaises de plie (65 % des captures de 2013).

La demande en produits MSC est en augmentation, en particulier aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume Uni qui sont des marchés importants pour la plie. Plusieurs entreprises de grande distribution ont pris un engagement vis-à-vis des produits MSC, comme Ahold, EDEKA, Sainsbury... Cependant, cette certification n'est pas demandée pour les distributeurs en Italie qui représentent le premier marché de la plie pour les Pays-Bas. Ainsi, en fonction du marché final, tous les poissons issus d'une pêcherie certifiée ne sont pas vendus avec le label MSC aux consommateurs.

La plie sous label MSC permet aux pêcheurs d'obtenir une meilleure valorisation du produit (environ 0,10 € / kg de plus). Selon les acteurs interviewés, cela couvre les coûts de gestion et de contrôle de la certification MSC. Sur les marchés néerlandais et allemands, le logo MSC a tendance à être un outil nécessaire pour accéder au marché et non un moyen de différenciation.

L'utilisation du logo MSC au stade de détail implique le paiement d'une redevance pour l'organisation MSC par le détaillant : le montant de cette redevance se situe entre 0,3 et 0,5 % de la valeur des ventes.

2.2.4 Utilisation possible d'additifs

Les entreprises de transformation sont autorisées à utiliser des additifs sur la plie en filets, avec un maximum de 10 % du poids total. Les additifs utilisés sont notamment le E301 (ascorbate de sodium) et E331 (citrate de sodium). L'utilisation d'additifs se fait sur demande du client et permet de réduire le prix et d'augmenter la durée de vie du produit. Cette technique est utilisée sur le marché d'entrée de gamme sur lequel la concurrence est intense.

Selon les interviews, elle est notamment demandée par les clients italiens, mais elle n'est pas utilisée sur le marché allemand. Aucune donnée n'est disponible sur la part de la production concernée par l'utilisation d'additifs.

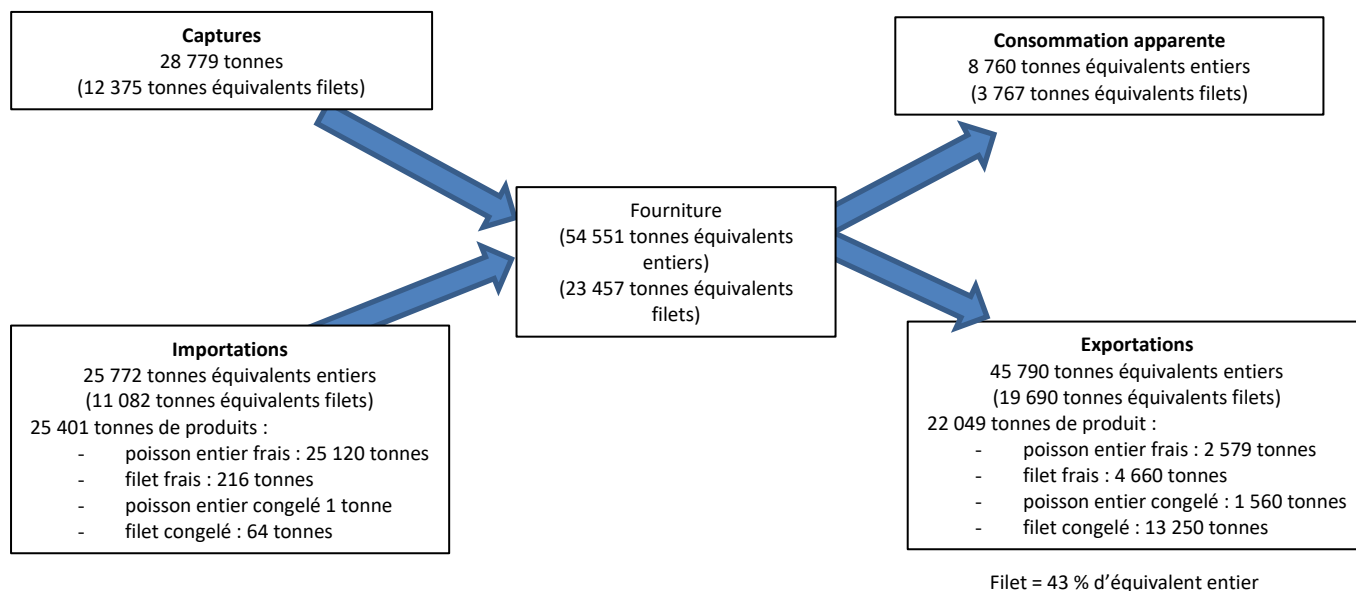
2.3 Le marché néerlandais

2.3.1 Bilan d'approvisionnement

La consommation apparente de plie aux Pays-Bas est de 8 760 tonnes équivalents poissons entiers (3 767 tonnes équivalents filets) en 2014.

Cette consommation nationale est sans doute surestimée. Selon les estimations d'experts, la consommation de plie aux Pays-Bas est d'environ 2 500 tonnes équivalents poissons entiers. Cette surestimation peut résulter d'un double compte entre importations et captures du fait que les navires britanniques et allemands effectuent les débarquements de plie directement aux Pays-Bas. De plus, certains vaisseaux britanniques vendent directement aux entreprises transformation et non à la criée. Cela rend plus difficile le suivi précis des flux de plie. Selon EUMOFA, en 2014, les importations de plie entière fraîche aux Pays-Bas ont atteint les 11 843 tonnes en provenance du Royaume-Uni et 3 834 tonnes en provenance d'Allemagne.

Figure 11 – Bilan d'approvisionnement en plie aux Pays-Bas (2014)

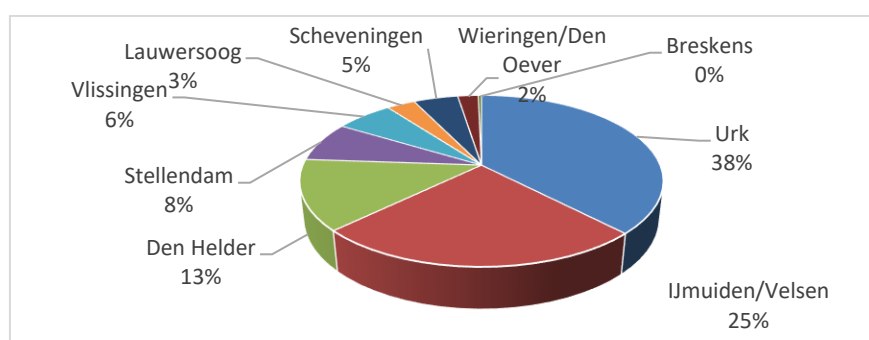


Source : EUMOFA, FAO

La plie débarquée aux Pays-Bas (par des navires néerlandais ou britanniques) est vendue à la criée ou directement aux entreprises de transformation. Les ventes directes de navires britanniques aux entreprises de transformation ont considérablement augmenté au cours des dernières années. Urk est la première criée aux Pays-Bas avec 38 % du volume de plie vendus en 2014 ; Ijmuiden / Velsen est le deuxième site (25 %) et Den Helmer le troisième (13 %) (voir graphique page suivante).

L'Office Néerlandais des Produits de la Mer (www.dutchfish.nl) répertorie 51 entreprises impliquées dans l'exportation de la plie, nombre d'entre elles sont également impliquées dans la transformation de la plie et sont basées à Urk.

Figure 12 - Répartition du volume de plie vendu dans les différentes criées aux Pays-Bas (2014)



Source : EUMOFA

Le code NC8 pour le filet de plie frais n'est disponible que depuis 2012. C'est pourquoi il n'est pas possible de calculer précisément le bilan d'approvisionnement (filet frais inclus) sur une longue période.

Tableau 7 - Bilan d'approvisionnement en plie aux Pays-Bas en 2012 et 2014 (filets frais inclus)

Tonnes	2012	2013	2014
Captures	32 258	33 748	28 779
Importations	27 585	27 454	25 772
Appro.	59 843	61 202	54 551
Exportations	44 302	46 769	45 790
Consommation apparente	15 541	14 432	8 760

Sources : EUMOFA, FAO

Sans prendre en compte le filet frais, la consommation apparente nationale a largement augmenté entre 2003 et 2014 (7 247 tonnes en 2003 et 19 095 tonnes en 2014). Cette évolution résulte peut-être liée d'un biais statistique lié aux débarquements britanniques aux Pays-Bas (voir ci-dessus).

Tableau 8 - Bilan d'approvisionnement en plie aux Pays-Bas entre 2003 et 2014 (filets frais non inclus)

Tonnes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Captures	28 867	25 123	23 101	23 947	23 099	20 757	23 476	28 291	29 305	32 258	33 748	28 779
Importations	29 928	27 819	26 129	27 653	24 599	22 516	20 874	22 740	23 587	26 679	26 826	25 270
Appro.	58 795	52 942	49 230	51 600	47 698	43 273	44,350	51 031	52 892	58 937	60 574	54 049
Exportations	51 547	47 857	47 257	46 097	38 228	35 906	34 590	32 421	39 610	32 833	38 454	34 954
Consommation apparente	7 247	5 085	1 973	5 503	9 470	7 367	9 760	18 610	13 283	26 104	22 120	19 095

Sources : EUMOFA, FAO

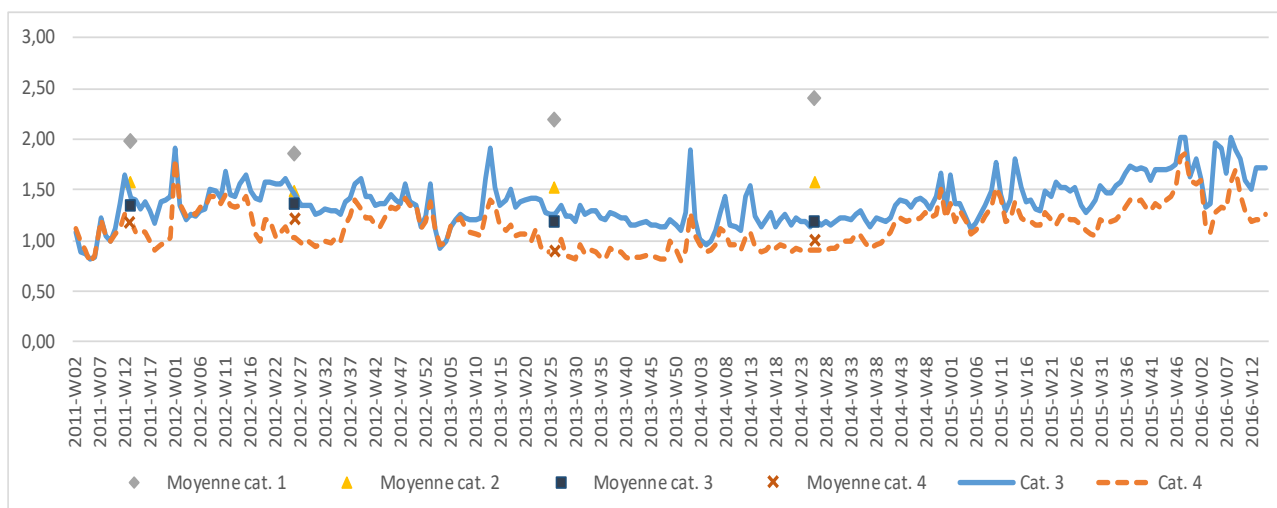
2.3.2 Prix à la première vente

Comme mentionné à la section 2.2.1, l'offre est segmentée selon la taille. Entre 2011 et 2014, le prix de la plie de la catégorie 1 (taille maximale) a augmenté de 21,5 % pour atteindre les 2,41 € / kg. Cette catégorie représente une part limitée des captures (7 % en 2014). Le prix du poisson de catégorie 2 est resté stable (-0,4 %) à 1,57 € / kg.

Les prix des deux catégories qui rassemblent la plus grande part des captures ont diminué entre 2011 et 2014, notamment celui de la catégorie 4 (plus petite taille) avec - 14,7 % pour atteindre 1,0 € / kg (-11,9 % pour la catégorie 3) (source : d'après données PEFA). Ces prix étaient bas pour les pêcheurs qui pouvaient cibler d'autres espèces plus attrayantes en termes de prix, par exemple la sole.

Le prix de la plie a fortement augmenté depuis fin 2014, et notamment pendant l'été et l'automne 2015 : le prix de la catégorie 4 atteint 1,85 € / kg à la criée d'Ijmuiden en novembre 2015 et 1,69 € / kg en février 2016. Cette augmentation n'avait pas été prévue par les différentes parties prenantes. Cela a permis aux pêcheurs d'accroître la rentabilité de leur entreprise. Cependant, certaines entreprises de transformation se retrouvent en position difficile si elles vendent leurs plies aux distributeurs dans le cadre de contrats de longue durée (ce genre de contrat peut durer quelques mois voire un an). Dans ce cas, elles se sont engagées à fournir les distributeurs à prix fixe avec une hypothèse de prix en première vente se situant entre 1,00 et 1,50 € / kg (prix prévu en début d'année selon les interviews réalisées). La situation peut évoluer à la fin du contrat, lorsque le prix est renégocié.

Figure 13 – Prix moyen annuel de la plie par catégorie entre 2011 et 2014 et prix hebdomadaire de la plie pour les catégories 3 et 4 entre 2011 et 2016 à la criée d'Ijmuiden (€ / kg)



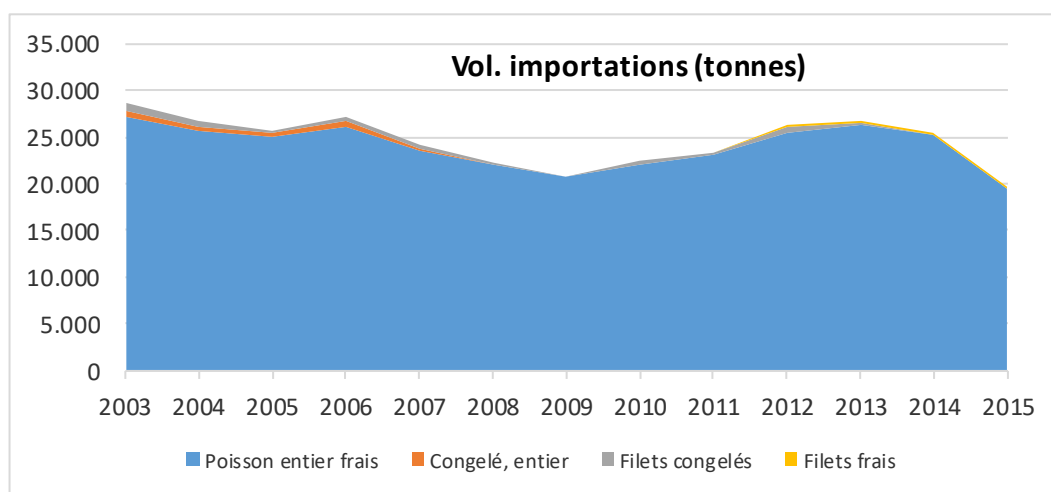
Source : PEFA (prix moyen annuel) et EUMOFA (prix hebdomadaire)

2.3.3 Importations

Les importations néerlandaises ont atteint 19 693 tonnes et 32,2 millions d’euros en 2015. Plus de 90 % du volume et de la valeur portent sur la plie entière fraîche (respectivement 98,6 % et 93,1 %).

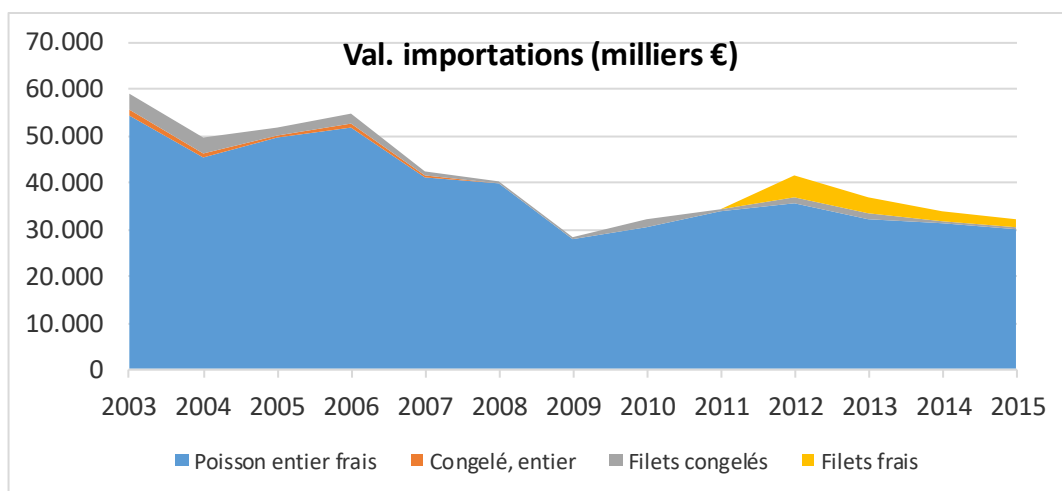
Les importations aux Pays-Bas sont liées à la disponibilité de la plie au sein de l’UE (l’UE a réalisé 85,6 % des captures de plies dans le monde en 2014) et donc à l’évolution des TAC et quotas. Les importations ont diminué entre 2003 et 2009 (-27,4 % en volume) et augmenté entre 2009 et 2014 (+20,9 % en volume, hors filets frais). Toutefois, les importations ont enregistré une forte baisse en 2015 : -22,5 % en volume et - 5,4 % en valeur.

Figure 14 - Volume de plie importé aux Pays-Bas entre 2003 et 2015 (filet frais depuis 2012 seulement)



Source : EUMOFA

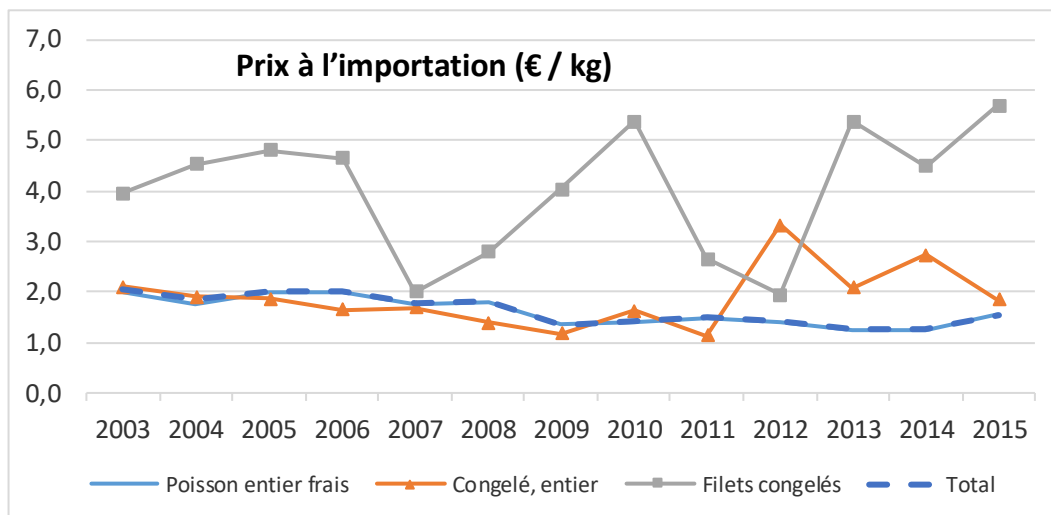
Figure 15 - Valeur des importations de plie aux Pays-Bas entre 2003 et 2015 (filet frais depuis 2012 seulement)



Source : EUMOFA

Le prix de la plie et des produits issus de la plie importés aux Pays-Bas a diminué entre 2003 et 2015 : de 2,07 € / kg en 2003, 1,82 € / kg en 2006 et 1,56 € / kg en 2015.

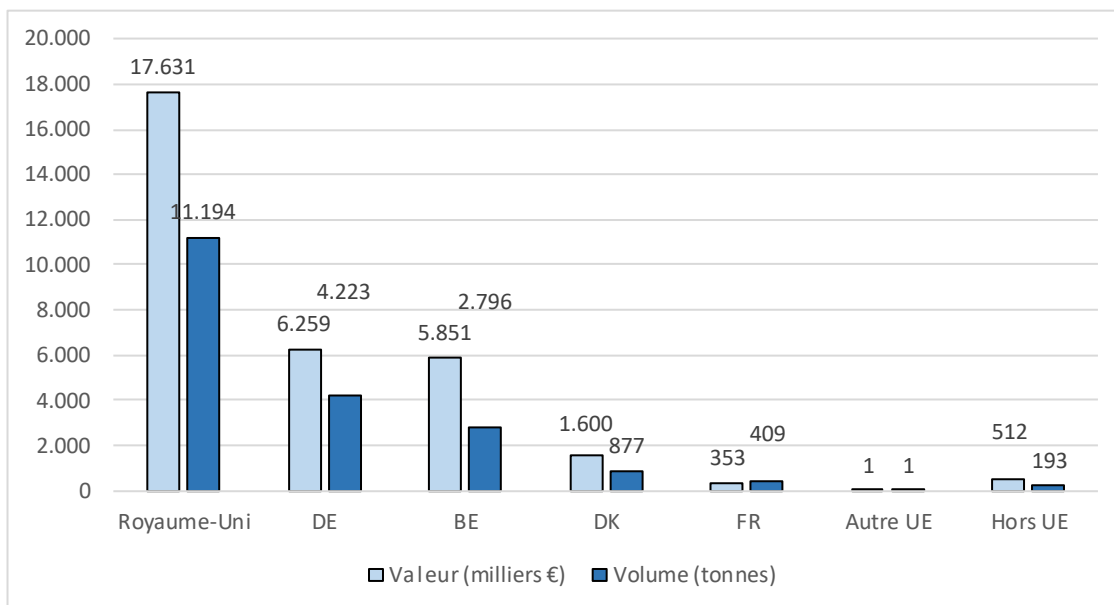
Figure 16 - Prix de la plie importée aux Pays-Bas entre 2003 et 2015



Source : EUMOFA

Le Royaume-Uni représente 56,8 % du volume importé en 2015, ce chiffre atteint 92,5 % avec l'Allemagne et la Belgique. Comme cela a été mentionné précédemment, une partie des importations en provenance du Royaume-Uni sont des poissons débarqués aux Pays-Bas par la flotte britannique.

Figure 17 - Importations de plie aux Pays-Bas par origine (2015)



Source : EUMOFA

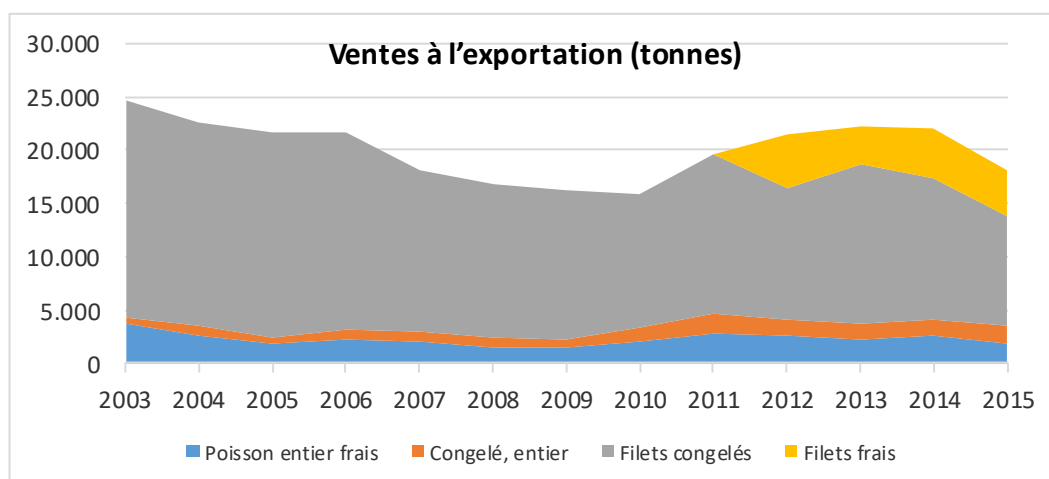
2.3.4 Exportations

Les exportations de plie par les Pays-Bas ont atteint 18 117 tonnes de produits et 106 millions d'euros en 2015 :

- les filets congelés représentaient 56,7 % du volume et 54,6 % de la valeur ;
- les filets frais représentaient 23,6 % du volume et 30,1 % de la valeur ;
- la plie entière (surgelée et fraîche) représentait 19,7 % du volume et 15,3 % de la valeur.

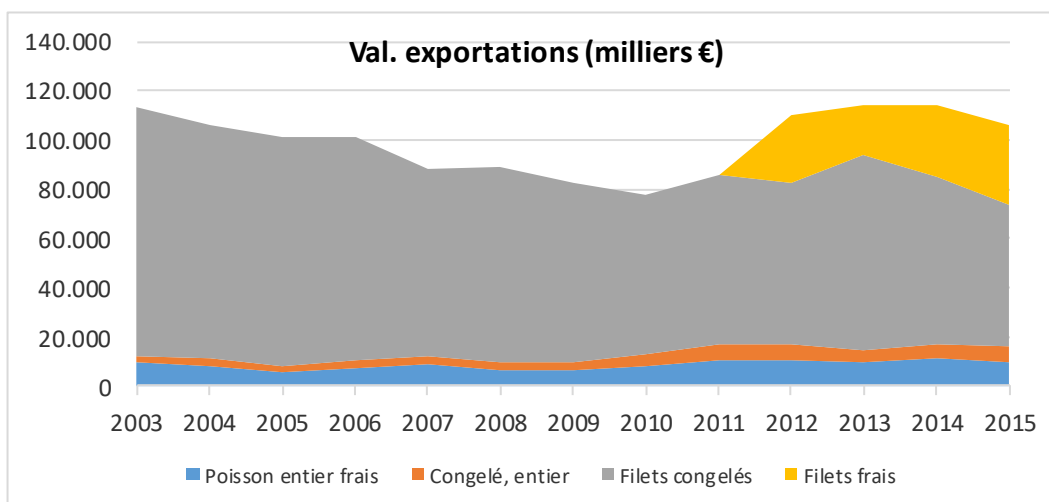
Les exportations ont diminué entre 2003 et 2010 (-35,7 % en volume et - 31,8 % en valeur) et ont augmenté entre 2010 et 2014 (+ 9,8 % en volume et + 9,2 % en valeur, hors filets frais). En 2015, les exportations ont diminué de 17,8 % en volume et de 7,4 % en valeur.

Figure 18 - Volume de plie exporté par les Pays-Bas entre 2003 et 2015 (filet frais depuis 2012 seulement)



Source : EUMOFA

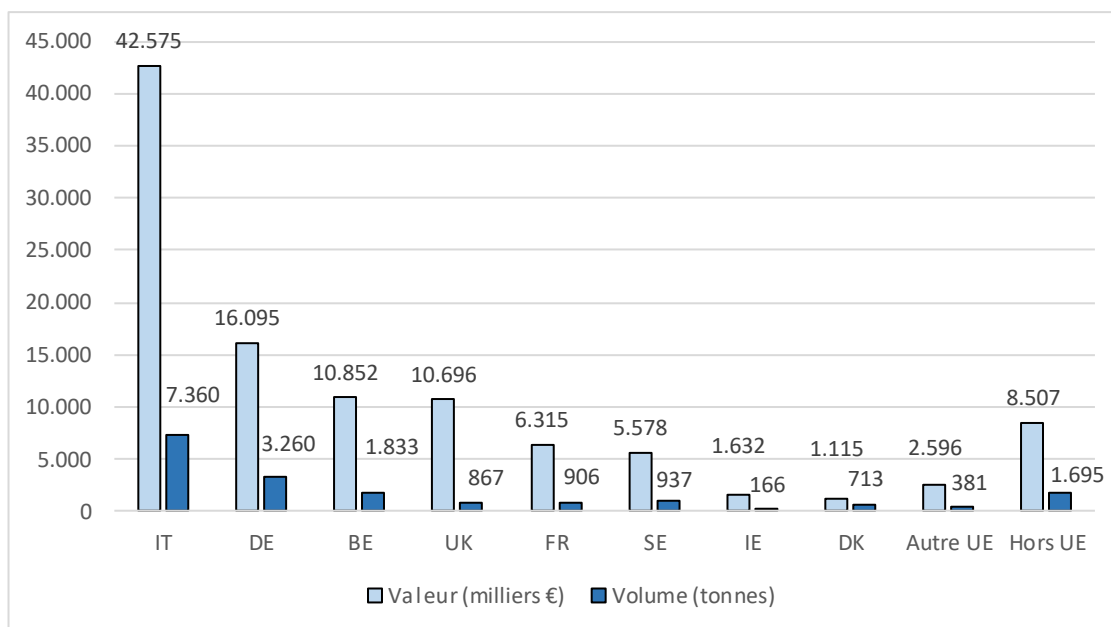
Figure 19 - Valeur des exportations de plie par les Pays-Bas entre 2003 et 2015 (filet frais depuis 2012 seulement)



Source : EUMOFA

En 2015, le principal marché pour les exportations néerlandaises a été l'Italie avec 40,2 % des ventes en valeur. Le deuxième a été l'Allemagne avec 15,2 %. La Belgique et le Royaume-Uni ont représenté chacun 10 % des exportations.

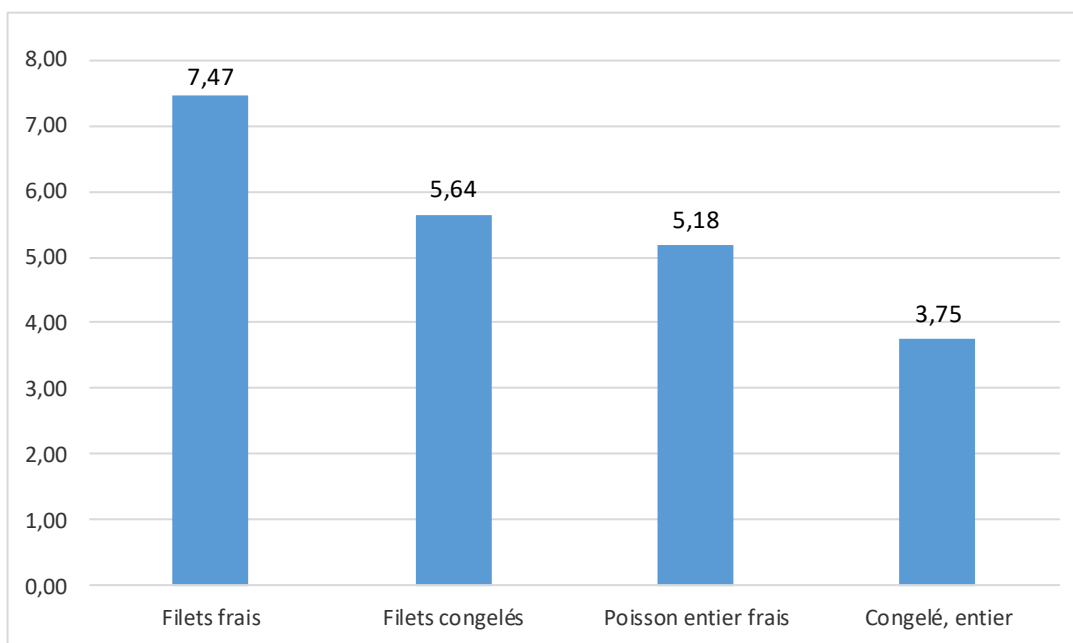
Figure 20 - Exportations de plie par les Pays-Bas par destination (2015)



Source : EUMOFA

La figure suivante présente le prix des produits issus de la plie exportés à partir des Pays-Bas en 2015. Le prix des filets frais est supérieur de 24% au prix du filet congelé.

Figure 21 - Prix des produits de la plie exportés à partir des Pays-Bas (€ / kg, 2015)

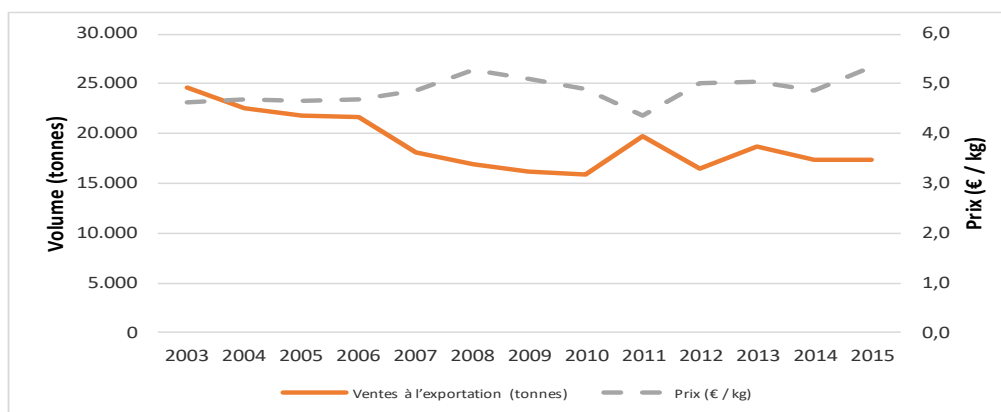


Source : EUMOFA

Le prix des produits issus de la plie exportés à partir des Pays-Bas a augmenté de 15,8 % entre 2003 et 2015. Cependant, on constate une diminution de prix entre 2009 et 2011 (-17,1 %) et une augmentation du volume exporté en 2011 (+ 24,1 %).

Sur la période 2003-2015, le volume a diminué de 29,4 % (filets frais non pris en compte).

Figure 22 - Volume de produits issus de la plie exporté par les Pays-Bas entre 2003 et 2015 (filet frais exclu)



Source : EUMOFA

Les graphiques de la page suivante montrent l'évolution des prix et des volumes exportés par les Pays-Bas pour les différents produits issus de la plie entre 2003 et 2015 (2012-2015 pour les filets frais).

- Filets congelés

Il s'agit du principal produit d'exportation issu de la plie. Alors que les exportations ont diminué de 49,4 % entre 2003 et 2015 (même si on constate une tendance à la hausse depuis 2010), le prix des filets congelés a augmenté de 12,7 % sur la même période.

- Filets frais

Les données sont disponibles uniquement pour la période 2012-2015.

Les prix ont augmenté de 33,7 % en trois ans, tandis que les volumes ont chuté de 13,3 % : -27,5 % en 2013, + 30,3 % en 2014 et - 8,3 % en 2015.

- Plie entière fraîche

Les exportations de plies fraîches ont diminué de 48,6 % en volume entre 2003 et 2015. Elles suivent les tendances des débarquements : -59,8 % de 2003 à 2009, puis tendance à la hausse (+ 71,1 % entre 2009 et 2014) et de nouveau en baisse en 2015 (-25,2 %).

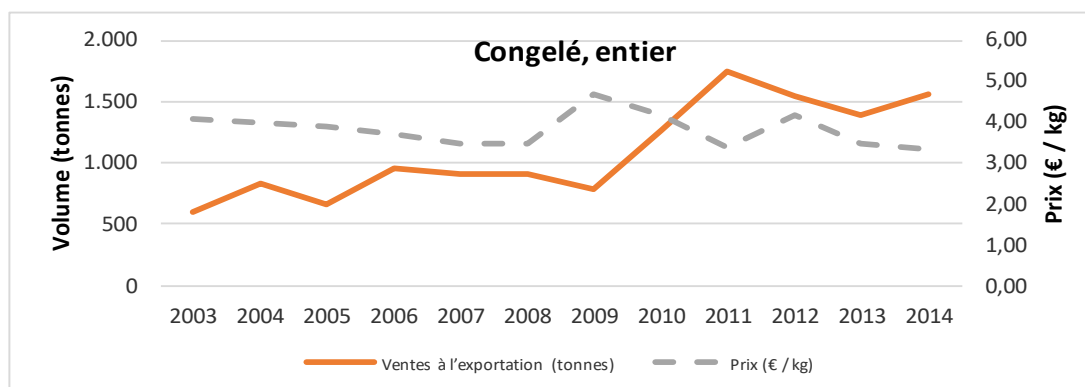
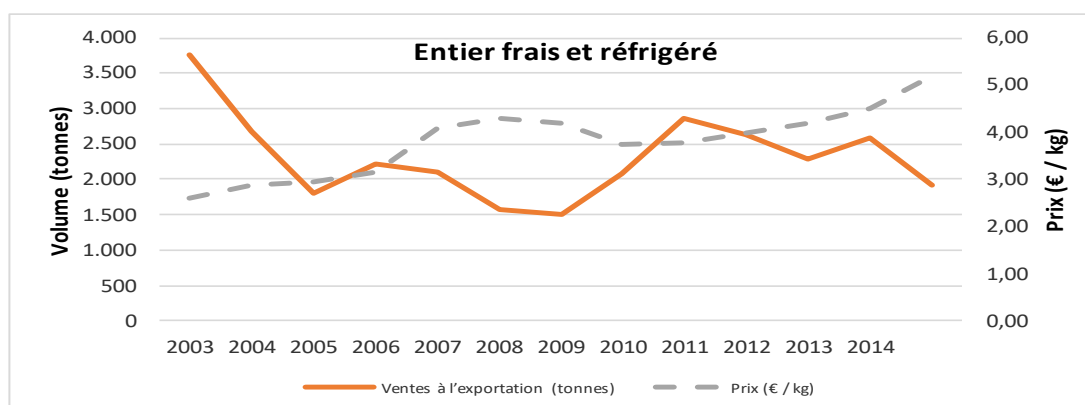
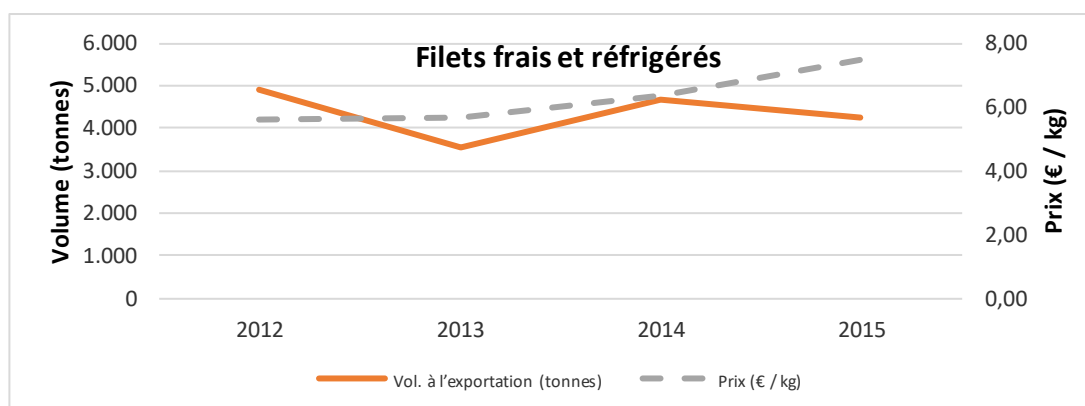
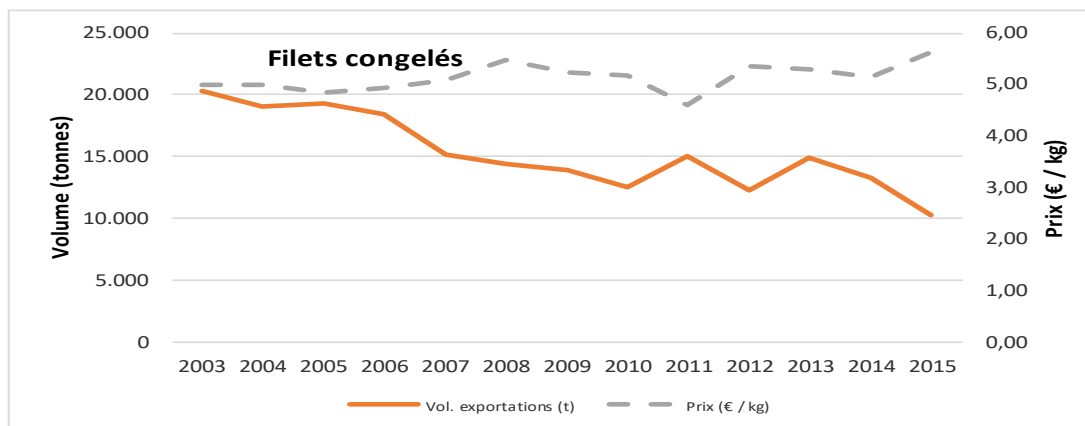
Le prix à l'exportation a augmenté chaque année, sauf 2009 et 2010. Entre 2003 et 2014, il est passé de 2,61 € / kg à 5,18 € / kg (+ 98,4 %).

- Plie congelée entière

Les volumes exportés restent limités, mais sont à la hausse (+ 175,2 % entre 2003 et 2015) avec une baisse des prix sur la même période : -8,0 %. Contrairement aux autres produits issus de la plie, les exportations de plies entières congelées ont augmenté au cours des 10 dernières années.

- 2003-2009 : +30,8 %
- 2009-2014 : +30,9 %

Figure 23 - Volume et prix des produits issus de la plie exportés par les Pays-Bas entre 2003 et 2015



Source : EUMOFA

2.4 Vue d'ensemble des principaux marchés de destination de la plie néerlandaise au sein de l'UE

2.4.1 Italie

L'Italie est le premier marché d'exportation pour les Pays-Bas. L'intégralité des approvisionnements italiens reposent sur les importations du fait de l'absence totale de captures de plies en Italie. Les Pays-Bas représentent 57 % des volumes des produits issus de la plie importés en Italie en 2015.

Tableau 9 - Équilibre des approvisionnements en plies en Italie en 2014

Tonnes	Équivalents entiers	Équivalents filets
Captures	0	0
Importations	28 002	12 041
Appro.	28 002	12 041
Exportation	130	32
Consommation	27 873	12 009

Filet = 43 % équivalent entier

Source : EUMOFA, FAO

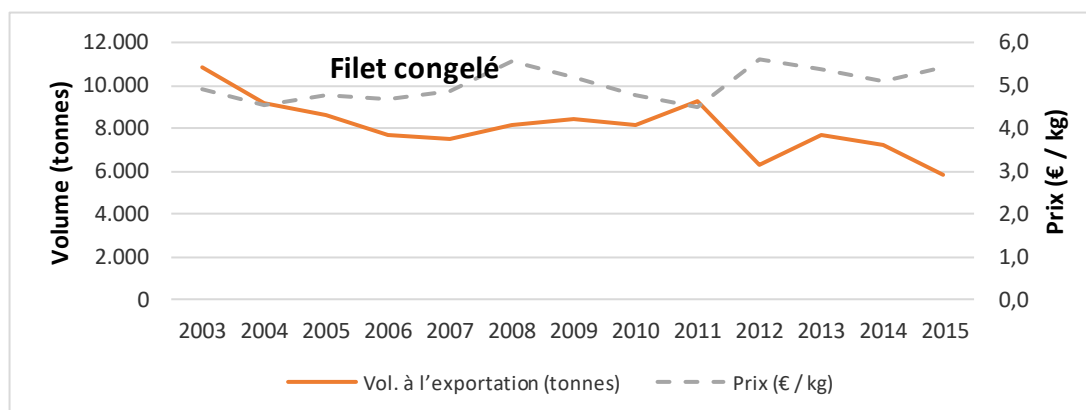
Entre 2003 et 2015, les exportations des Pays-Bas vers l'Italie ont diminué de 35,2 % en volume et de 31,7 % en valeur.

Les importations en Italie concernent principalement les filets congelés (75 % du volume en 2015) et 78 % de ce volume provient des Pays-Bas.

Nous observons la même tendance pour l'exportation de filets congelés des Pays-Bas vers l'Italie que pour l'ensemble des exportations de filets congelés à partir des Pays-Bas :

- baisse de volume importante : -33,5 % ;
- faible augmentation des prix : +3,9 %.

Figure 24 - Volume et prix des filets congelés exportés par les Pays-Bas vers l'Italie entre 2003 et 2015



Source : EUMOFA

2.4.2 Allemagne

L'Allemagne est le deuxième marché pour la plie néerlandaise. L'approvisionnement national repose à 75 % sur les importations et les Pays-Bas représentent 43 % des importations allemandes en 2015.

L'Allemagne est également active sur le marché de l'exportation avec 6 195 tonnes en 2014 (équivalents entiers), représentant 33 % des approvisionnements, 45 % des importations et 134 % des captures.

Les importations concernent principalement des filets (frais et surgelés) et les exportations concernent principalement des plies entières fraîches.

Tableau 10 - Bilan d'approvisionnement de la plie en Allemagne en 2014

Tonnes	Équivalents entiers	Équivalents filets
Captures	4 634	1 993
Importations	13 887	5 972
Fourniture	18 521	7 964
Exportation	6 195	2 664
Consommation	12 326	5 300

Filet = 43 % d'équivalent entier

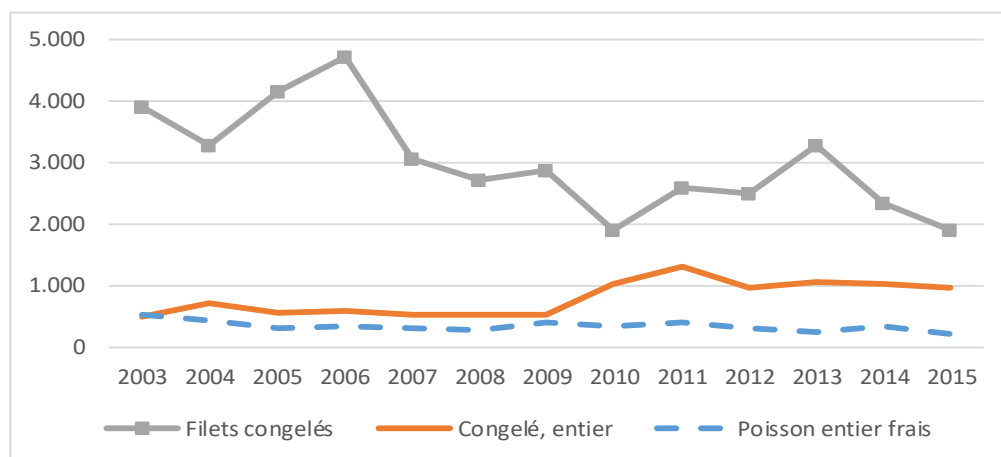
Source : FAO, EUMOFA

Les captures de plies ont considérablement augmenté entre 2007 et 2014 en Allemagne (+ 59 %) et le total des captures a atteint 4 634 tonnes en 2014.

Les exportations en provenance des Pays-Bas ont fortement diminué entre 2003 et 2015 :

- les filets congelés, qui représentent 57,9 % du total des exportations en 2015, ont perdu 51,7 % en volume entre 2003 et 2015. On peut distinguer trois périodes :
 - tendance à la baisse entre 2003 et 2010 : -51,3 % ;
 - tendance à la hausse entre 2010 et 2013 : +73,0 % ;
 - forte diminution en 2014 et 2015 : -42,7%.
- poisson congelé entier : il représente 29,7 % du volume exporté et a diminué de 51,7 % entre 2003 et 2015.
- les filets frais représentent 6,3 % du volume exporté en 2015.
- poisson frais entier : cela représente 6,0 % du volume exporté et a diminué de 62,5 % sur la période.

Figure 25 - Volume des produits dérivés de la plie exportés des Pays-Bas vers l'Allemagne



Source : EUMOFA

2.4.1 Belgique

La Belgique est le troisième marché pour la plie néerlandaise. En 2014, l'approvisionnement national était assuré à 59 % par les captures nationales et à 41 % par des importations. La Belgique est fortement orientée vers l'exportation avec 87 % des approvisionnements belges exportés (12 928 tonnes équivalents entiers en 2015). En 2015, 39,1 % du volume importé en Belgique (équivalents entiers) provenaient des Pays-Bas.

Tableau 11 - Équilibre des approvisionnements en plies en Belgique en 2014

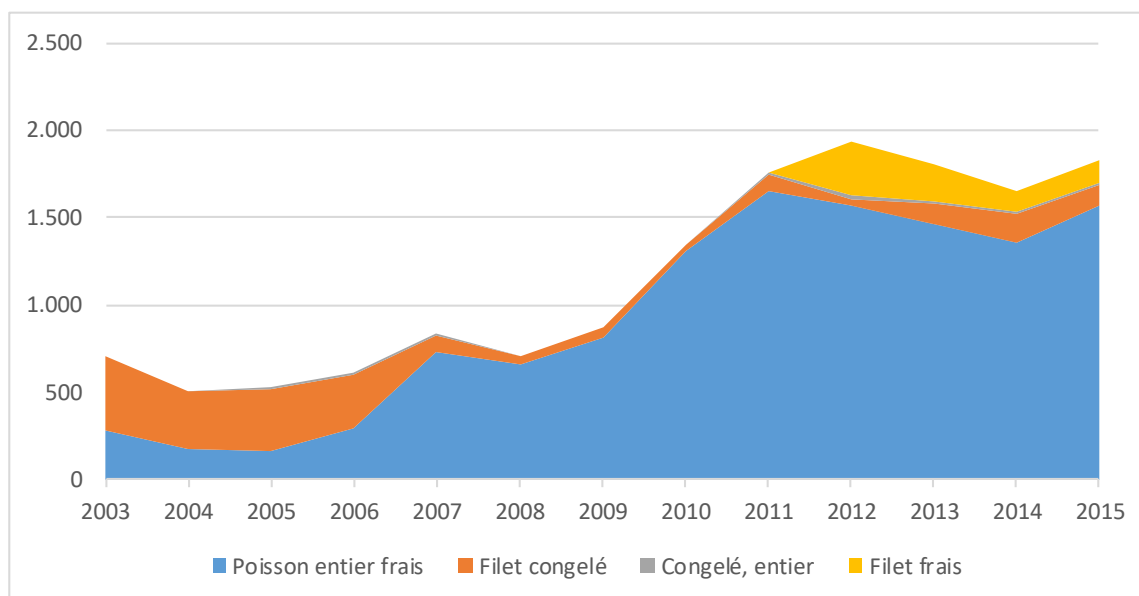
Tonnes	Équivalents entiers	Équivalents filets
Captures	8 868	3 813
Importations	6 058	2 605
Appro.	14 926	6 418
Exportation	12 928	5 559
Consommation	1 997	859

Filet = 43 % d'équivalent entier

Source : FAO, EUMOFA

Les exportations des Pays-Bas vers la Belgique ont augmenté de 140 % entre 2003 et 2015 (hors filet frais). Cela est dû à une augmentation importante du volume de poissons entiers frais qui est passé de 276 tonnes en 2003 à 1 569 tonnes en 2015 (+469 %).

Figure 26 - Volume des produits issus de la plie exportés des Pays-Bas vers la Belgique



Source : FAO, EUMOFA

3 PRIX EN AVAL DE LA FILIERE

Ce chapitre propose d'analyser les prix et les tendances aux divers stades de la filière de la plie aux Pays-Bas, dans le but de définir le cadre pour l'analyse de la transmission des prix (chapitre 4).

3.1 Sources d'information sur les prix

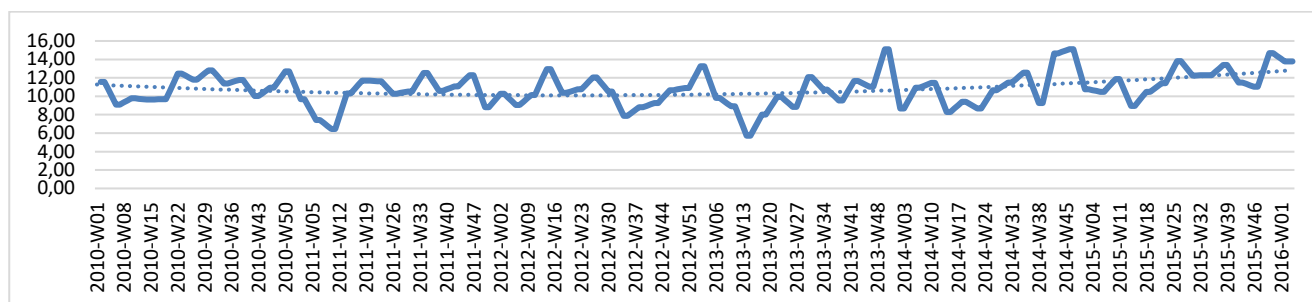
Tandis que le chapitre 4 s'appuie sur les données recueillies lors d'entretiens directs avec les parties prenantes, le chapitre 3 répertorie les sources cohérentes et régulièrement accessibles ainsi que le contenu de chacune de ces sources.

Tableau 12 - Sources sur les prix

Étape de la chaîne d'approvisionnement	Type de prix	Fréquence	Source
Première vente	Prix de vente à la criée par catégorie de taille	Quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, annuelle	PEFA EUMOFA
Première vente	Prix à la criée	Mensuelle, annuelle	EUMOFA
Importation / Exportation	Prix à l'importation / exportation	Mensuelle, annuelle	EUMOFA
Vente au détail	Prix de détail, pour la plie entière	Hebdomadaire	EUMOFA

La figure suivante affiche le prix (en € / kg) de la plie entière au stade de la vente au détail aux Pays-Bas.

Figure 27 - Prix de détail de la plie entière aux Pays-Bas entre 2010 et 2016 (€ / kg)



Source : EUMOFA

En plus de sources statistiques sur les prix, nous fournissons ci-après les résultats d'un relevé de prix en magasin chez le premier détaillant néerlandais, Ahold. Les caractéristiques des trois unités de ventes consommateurs de plie sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 - Prix de vente au détail (novembre 2015)

	Nombre de filets	Poids (g)	Poids (g) /filet	Prix (€ / unité de vente consommateur)	Prix (€ / kg)	Commentaires
Unité de vente consommateur 1	3	210	70	3,57	17,00	MSC
Unité de vente consommateur 3	2	300	150	6,00	20,00	MSC
Unité de vente consommateur 2	2	360	180	4,32	12,00	MSC, avec peau noire

Source : enquête réalisée par EUMOFA

4 STRUCTURE DES PRIX DANS LA FILIERE

Nous proposons de faire une analyse de la transmission des prix pour deux filières :

- filet MSC frais vendu sur le marché néerlandais par une entreprise de grande distribution;
- filet congelé exporté vers l'Italie.

4.1 Filet frais sur le marché néerlandais

Le tableau suivant présente une fourchette des différents coûts pour le filet de plie frais commercialisé sur le marché néerlandais.

Tableau 14 - Coûts et marges pour le filet de plie frais dans la grande distribution aux Pays-Bas (novembre 2015)

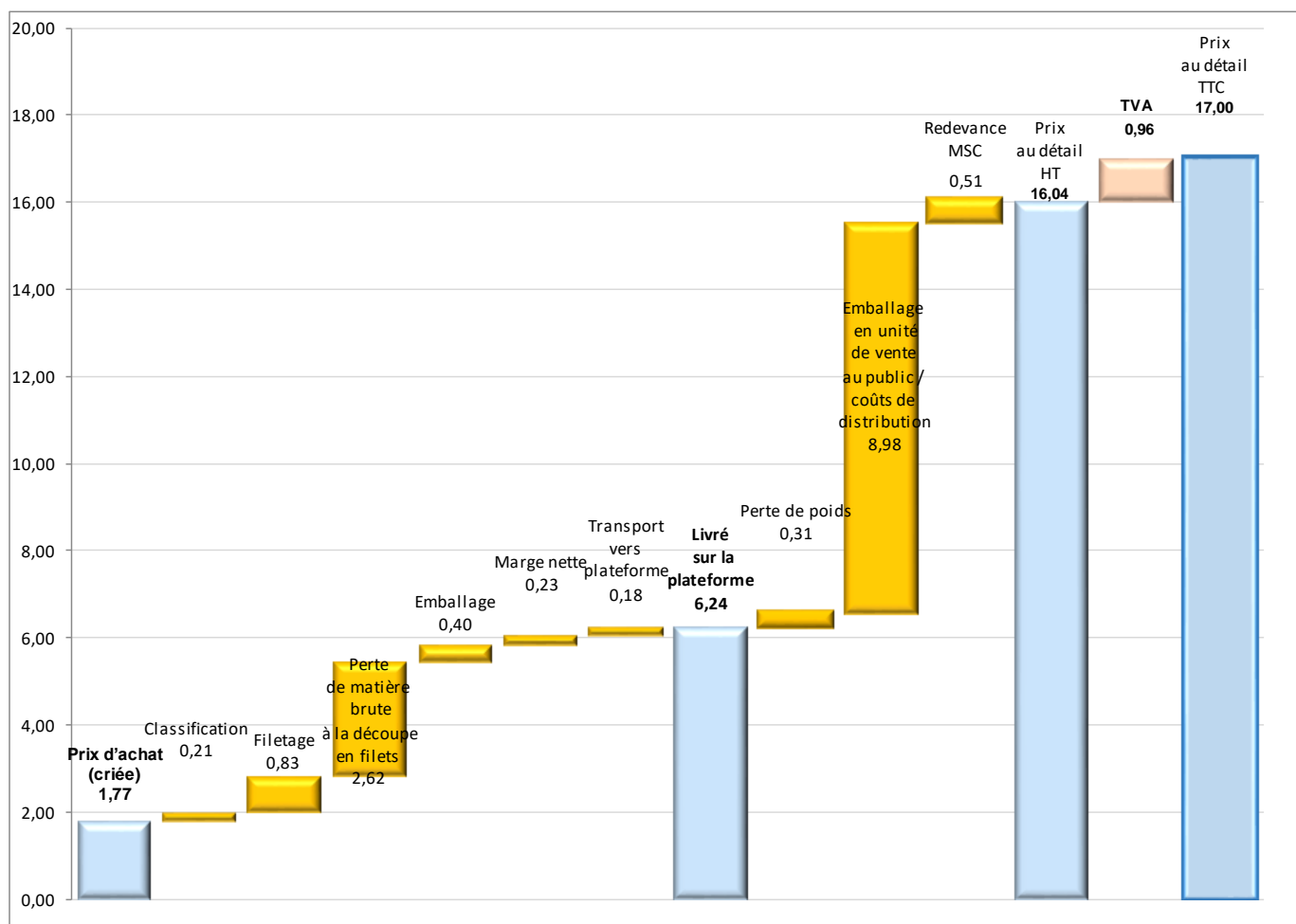
	Coûts et marges
Calibrage	0,12 – 0,30 € / kg
Filetage	0,75 - 0,98 € / kg
Perte de matière première au filetage	Rendement : 38-50 %
Emballage	0,31 – 0,40 € / kg
Marge nette transformateur	0 - 5 %
Transport vers plateforme	0,18 € / kg
Perte de poids	10 %
Emballage en unité de vente consommateur / coûts de distribution	8,98 € / kg
Redevance MSC	3 % - 5 %
TVA	6 %
Prix de détail (TTC)	17 – 20 € / kg

Le graphe suivant illustre la transmission des prix dans la chaîne d’approvisionnement pour le filet de plie fraîche sur le marché néerlandais. Cela résulte des interviews avec les entreprises de transformation du poisson et un responsable des achats d’une grande enseigne de distribution en novembre 2015.

Le prix de référence pour le poisson au stade de la première vente est celui de la criée d’Urk le 9 novembre 2015 :

- poisson vidé ;
- catégorie de taille 3 ;
- certification MSC.

Figure 28 - Transmission des prix pour filet frais MSC sur le marché néerlandais (en € / kg)



4.2 Filet congelé exporté vers l'Italie.

Le tableau suivant présente des fourchettes pour les différents coûts pour le filet de plie congelé commercialisé sur le marché italien.

Tableau 15 - Coûts et marges pour le filet de plie congelé exporté vers l'Italie (novembre 2015)

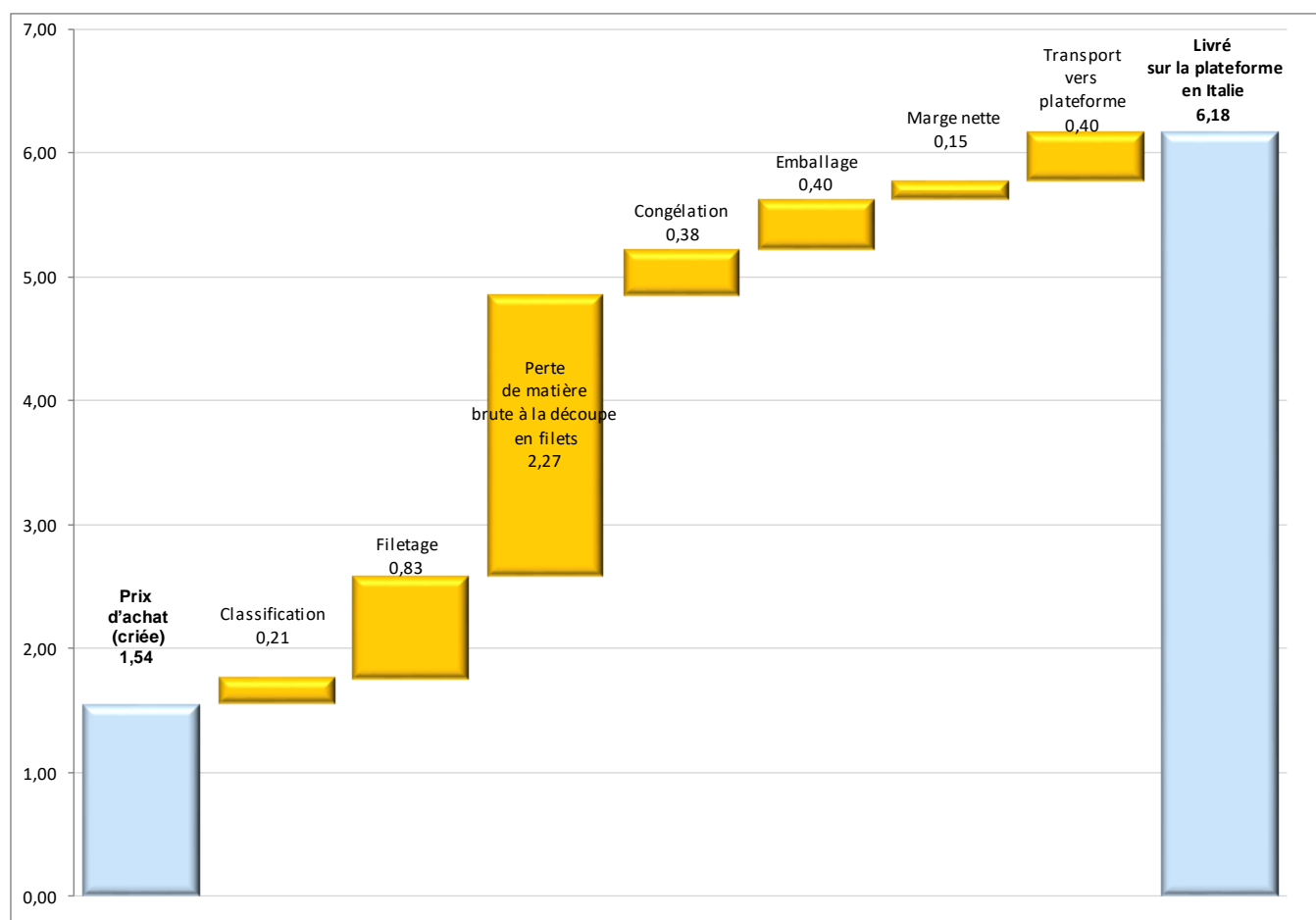
	Coûts et marges
Calibrage	0,12 – 0,30 € / kg
Filetage	0,75 – 0,98 € / kg
Perte de matière première au filetage	Rendement : 38-50 %
Congélation	0,35 – 0,40 € / kg
Emballage	0,31 – 0,40 € / kg
Marge nette transformateur	0 - 5 %
Transport vers plateforme	0,50 € / kg

Le graphe suivant présente la transmission des prix dans la chaîne d’approvisionnement pour le filet de plie congelé sur le marché italien. Cette figure résulte des interviews avec les entreprises de traitement du poisson en novembre 2015.

Le prix de référence pour le poisson au stade de la première vente est celui de la criée d’Urk le 9 novembre 2015 :

- poisson vidé ;
- catégorie de taille 4 ;

Figure 29 - Transmission des prix pour le filet de plie congelé exporté des Pays-Bas vers l’Italie (en € / kg)



4.3 ANNEXES

4.3.1 Sources utilisées

- Ministère néerlandais de l'économie
- EUMOFA
- FAO
- CIEM
- PEFA
- MSC
- Visveiling URK BV

4.3.2 Entretiens

- Ahold
- Groupe Ekofish
- MSC Netherlands
- Neerlandia - Urk
- North Seafood
- Osprey Fish
- Van Der Lee
- VisNed



«La structure des prix dans la filière de la plie aux Pays-Bas» est publié par la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction générale des affaires maritimes et de la pêche, le Directeur général.

Avis de non-responsabilité : Bien que la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et les conclusions présentées dans ce rapport reflètent l'opinion de l'auteur (ou des auteurs) et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses fonctionnaires.

© Union européenne, 2021

KL-01-21-058-FR-N

ISBN: 978-92-76-29797-0

DOI: 10.2771/269815

La reproduction est autorisée, à condition de citer la source.

Page 3, image, source : Scandinavian Fishing Year Book.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES:

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél.: +32 229-50101

Courriel: contact-us@eumofa.eu



EUROPEAN MARKET OBSERVATORY FOR FISHERIES AND AQUACULTURE
(EUMOFA)

EUMOFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu



Office des publications
de l'Union européenne

Maritime
Affairs and
Fisheries